

Association pour le Centre de Loisirs de Tarnos

Centre Municipal A. Castets - 40220 TARNOS 2 05.59.64.45.97 / 05.59.64.70.59 Fax: 05.59.64.94.94

Structures d'Accueil de Loisirs Educatifs – déclarées auprès des organismes de la D.D.C.S.P.P, de la PMI et de la CAF Centre de Loisirs – Accueils Périscolaires – Pause Méridienne – Centres d'Animation de Quartier – Animations Hors Structures – Parcours Educatifs

TARIFS CENTRE DE LOISIRS A PARTIR DU 1.02.2022 (Grille tarifaire établie par la Municipalité)

QUOTIENT FAMILIAL		DÉPARTEMENT 40			HORS DÉPARTEMENT		
		1/2 journée (sans repas)	1/2 journée (avec repas)	journée Vacances	1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	journée Vacances
Α	0 > QF> 449*	4,60 €	4,80 €	9.00 €	7,80 €	10,00 €	12,00€
В	449,01 > QF > 794*						
С	794.01 > QF > 905*	5,10 €	6,00 €	9,50 €	8,65 €	11,00 €	14,00 €
D	905.01 > QF > 1 200	5,60 €	7,30 €	9,80 €	9,00 €	11,30 €	14,50 €
E	1 200.01 > 1 500	6,00 €	7,80 €	10,00€	9,50 €	11,70 €	17,00 €
F	1 500.01 > 1 800	6,60 €	9,40 €	10,50 €	9,80 €	12,30 €	18,50 €
G	1 800.01 > 2 300	11,40 €	15,10 €	16,10 €	13,50 €	16,00 €	22,00 €
н	QF > 2 300	13,30 €	16,50 €	17,80 €	15,50 €	18,00 €	23,50 €

^{*} ALT Déductible sur remise de l'attestation délivrée par la CAF (QF < 905)

Certaines animations, qui nécessitent l'intervention d'un prestataire, pourront faire l'objet d'une tarification complémentaire, venant s'ajouter au prix de journée et de demi-journée. Ces dernières auront un coût pouvant varier entre 1 et 4€

TARIFS ACCUEIL PERISCOLAIRE A PARTIR DU 1.09.2017 (Grille tarifaire établie par la Municipalité)

		ALLOCATA	AIRES CAF	NON ALLOCATAIRES CAF		
Montant Quotient Familial		matin ou soir	les 2	matin ou soir	les 2	
A	De 0 à 620 €	0,98 €	1,65 €	1,13 €	2,06 €	
В	De 620,01 à 905 €	0,98 €	1,65 €	1,13 €	2,06 €	
C	De 905,01 à 1200 €	1,03 €	1,75 €	1,13 €	2,06 €	
D	De 1200,01 à 1500 €	1,03 €	1,75 €	1,24 €	2,27 €	
E	De 1500,01 à 1800 €	1,13 €	1,85 €	1,24 €	2,27 €	
F	1800,01 et +	1,13 €	1,85 €	1,24 €	2,27 €	

TARIFS CENTRES DE QUARTIER ☐ 18€ par enfant sur l'année solaire

<u>Condition d'adhésion</u>: Tout parent ayant au moins un enfant inscrit sur une des structures de l'Association pour le Centre de Loisirs peut adhérer à l'Association via une **cotisation annuelle de 5€.**

<u>POST FACTURATION MENSUELLE</u>: à l'acte réalisé (pas de réservations) - En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à nous contacter pour trouver ensemble une solution adaptée

Possibilité de régler par **chèque** (à l'ordre du Centre de Loisirs), en **espèces** (uniquement auprès du Secrétariat), par **prélèvement automatique** (remplir et signer une autorisation de prélèvement), par **chèques-vacances**. Les tickets CESU sont acceptés pour l'Accueil Périscolaire <u>uniquement.</u>

Pour les différentes aides dont vous pouvez éventuellement bénéficier, renseignez-vous auprès de la CAF et de votre employeur (CE, Œuvres sociales etc.).

Pour les Intérimaires : renseignez-vous auprès de votre agence via le FASTT